



Interpellation Evaluation du Jette Met

Introduite par Thomas Naessens au Conseil Communal de Jette, le 27/10/2021

Cher Collège,

Depuis quelques années, le marché hebdomadaire de producteurs « durables » du Jette Met est une belle réussite. Il est un exemple à suivre et à reproduire pour permettre une plus grande accessibilité à une alimentation durable et de qualité. Les producteurs semblent satisfaits et sont très accueillants. Les clients semblent également heureux de l'ambiance et des produits proposés, j'en fais d'ailleurs partie.

La Charte du Jette Met sur laquelle repose ce marché est très intéressante car elle permet davantage de liberté et de flexibilité que les normes des principaux labels d'agriculture biologique. Les critères définissant le concept de marché durable sont plus complets que ceux de ces labels. Ils décrivent parfaitement ce que doit être une économie durable, équitable et écologique.

Convaincu de l'intérêt d'un tel marché ainsi que consommateur hebdomadaire, je me permets de vous interpellier sur l'évaluation de ce marché tout en vous soumettant certaines propositions, pistes d'améliorations.

Contrôle de Qualité :

Au sein de la Charte, il est fait état d'un « contrôle » réalisé par un expert externe. Si ce contrôle me paraît tout à fait pertinent et essentiel vu les objectifs poursuivis, je m'étonne de n'en trouver aucune trace sur le site de la commune. Sans doute pourrez-vous m'éclairer :

Ainsi,

- **Pouvez-vous m'indiquer par qui sont réalisés ces contrôles ?**
- **Une fois les conclusions desdits rapports établies, comment la commune s'y prend-elle pour valoriser les aspects positifs de l'évaluation et répondre aux besoins d'amélioration identifiés ?**
- **Enfin, ne serait-il d'ailleurs pas important de rendre le compte-rendu de ces contrôles de qualités accessibles, consultables aux Jettois.es via le site de la commune ?** Agir de la sorte me paraît essentiel pour établir et pérenniser une confiance avec les producteurs, les services et les consommateurs.

Dimension Sociale et de la diminution de déchets :

Parmi les objectifs spécifiques cités au sein de la Charte, il me semble que deux d'entre eux pourrait certainement être améliorés :

- D'abord, la Charte insiste sur « *Diminuer, voir éliminer les emballages des produits vendus* ». Même si les déchets produits par ce marché ne sont en rien comparables à



ceux émis par des marchés plus traditionnels (tel le marché dominical), il existe encore une marge de manœuvre pour limiter ceux-ci.

A ce titre, serait-il envisageable de proposer de temps à autre un stand pour vendre/proposer/distribuer des emballages durables ?

De demander aux producteurs d'en proposer systématiquement sur leurs échoppes, de les accompagner dans cette démarche, etc.

- Ensuite, il est clairement fait état d'une volonté de rendre accessible « *une alimentation durable à un prix abordable pour tout le monde* ». Force est de constater que certains produits sont vraiment « bon marché » et j'en suis ravi. À titre d'exemple : les délicieuses (et énormes) glaces (2€) et les pommes juteuses (2€/kg VS 4,27€/kg et 3,99€/kg les pommes bios au prix le plus bas dans deux super marchés Jettois) Malheureusement un grand nombre de Jettois.e.s méconnaît encore ce marché et le « mythe » qu'une alimentation durable est obligatoirement chère à la peau dure.

Ne serait-il pas opportun de faire la publicité de ce marché via les prix démocratiques qui y sont proposés ?

Dans la même veine, ne pourrait-on pas y intégrer le principe des tickets suspendus (en collaboration avec le CPAS, le Centre d'entraide, etc.) ?

Valorisation de ce projet exemplaire :

Comme déjà mentionné, ce marché est une vraie réussite et poursuit des efforts et objectifs clairs et cohérents au regard des enjeux de notre époque. La commune peut en être fier ! Posséder un tel outil est une chance et sans aucun doute une opportunité inspirante et exemplaire à mettre au service d'une offre commerciale ancrée dans les réalités du 21^{ème} siècle.

Dès lors,

- **Ne serait-il pas opportun d'intégrer ses pratiques ou certaines au sein de notre marché dominical ?**
- **Ne pourrions-nous pas proposer aux producteurs d'intégrer notre marché annuel et/ou celui de Noël ?**
- **Le label GoodFood ne pourrait-il pas être obtenu ?**
- **Bref, quelles pistes proposez-vous pour faire rayonner ce beau projet et s'en inspirer dans les initiatives commerçantes jettoises ?**

Pour terminer, j'aimerais terminer en remerciant chaleureusement la commune, l'administration et l'ensemble des commerçants qui font vivre ce marché ô combien essentiel, chaleureux et cohérent !

Thomas Naessens, Chef de Groupe Ecolo-Groen



Réponse de Claire Vandevivere, échevine :

Les producteurs au Jette Met sont soigneusement sélectionnés en fonction de leur gestion durable. Ils répondent aux critères stricts convenus entre la plateforme des producteurs FERM et la Commune de Jette. Il y a des critères de contrôle et des critères pour la sécurité alimentaire.

Une première sélection est faite à l'introduction du dossier de candidature par les services DDE et VEA, sur base des valeurs stipulées dans la charte « Marché Durable Jette Met ». Tout producteur souhaitant venir sur le marché Jette Met doit signer la charte dans laquelle il s'engage à respecter ces critères de durabilité. Une fois la candidature acceptée par la Commission des Marchés, un contrôle sur place est effectué par un contrôleur indépendant des entreprises alimentaires pour l'AFSCA. Cette

personne contrôle le respect des critères durables et l'hygiène. Si le rapport contient des points négatifs, le service prend contact avec le producteur pour améliorer les points négatifs. Tous les 2 ans, un contrôle est effectué auprès des producteurs du marché afin de s'assurer

qu'ils travaillent toujours dans le respect de la nature, de l'homme et de l'animal. Dans la brochure du Jette Met, une page est dédiée aux principes durables et aux contrôles effectués. Néanmoins nous ne sommes pas favorables à l'idée de rendre les rapports de contrôle consultables aux Jettois car cela pourrait stigmatiser le producteur qui aurait l'un ou l'autre

points à améliorer. Nous pourrions néanmoins publier sur le site communal les deux canevas de critères ainsi qu'un petit mot sur les contrôles effectués.

En ce qui concerne la problématique des déchets sur le marché :

La commune a organisé dans le passé des stands d'information sur les alternatives durables et l'alimentation durable. Des petits emballages alternatifs y étaient distribués, tels que des sachets en tissu et des sacs durables « Jette Met ». La pandémie nous a malheureusement empêché de réitérer la plupart de ces activités de sensibilisation.

La Commune est sensible à la problématique des déchets et des réunions ont eu lieu avec la plateforme FERM, donc avec les producteurs, pour réduire les emballages et ce parallèlement à une sensibilisation des clients à venir avec leurs propres contenant, ce que la plupart d'entre eux font. Ce travail a déjà permis de réaliser de belles avancées et va se poursuivre. En effet, cette sensibilisation régulière a tout à fait son utilité. Nous allons donc continuer ce travail avec la plateforme. Une réunion est prévue fin de cette année et la question sera abordée. Pour toutes ces raisons je ne pense pas que ce soit nécessaire d'imposer aux producteurs de proposer des emballages supplémentaires.

Concernant la notoriété du marché :

Nous sommes tout à fait conscients que le marché durable Jette Met n'est pas connu auprès tous les Jettois, même si nous communiquons dans le Jette Info, sur la rubrique Actualités du site web de la Commune, sur FB, et que nous avons publié une brochure sur le marché. Il y a



une partie de la population que nous ne réussissons pas à atteindre, notamment le public fragilisé, alors que les prix sont effectivement très abordables (car on passe du producteur directement au client). Un travail d'information et de promotion pourrait être entamé via le CPAS, le Centre d'Entraide et autres acteurs sociaux. Ce travail d'information et de promotion pourrait être suivi par une action 'tickets suspendus', à développer avec la plateforme FERM.

Valorisation des principes du Jette Met auprès d'autres marchés :

Concernant le marché dominical, le service VEA propose de mettre ce point à l'OJ de la Commission des Marchés (novembre 2021). Les possibilités d'intégrer des pratiques appliquées pour le Jette Met y seront étudiées. Nous vous en tiendrons informés.

Pour l'intégration des producteurs à notre marché annuel ou de Noël, nous n'avons pas reçu de demandes dans ce sens. Nous pouvons le leur proposer mais il faut savoir que ce sont des petits producteurs qui participent parfois à plusieurs marchés ou qui ont d'autres points de vente, et qui doivent gérer leur temps et le personnel pour participer.

Quant au Label régional Good Food créé par Bruxelles Environnement, il a pour objectif de soutenir et guider les restaurants/cantines qui s'impliquent dans une démarche durable (produits locaux et de saison, plats végétariens, lutte contre le gaspillage, diminution des déchets). A notre connaissance, il n'est pas étendu aux marchés mais il est clair en effet que ce marché s'inscrit complètement dans la démarche

Good Food : manger sain et local.

Pour terminer, je vous avoue qu'il n'est pas évident d'inciter les commerces et Horeca à s'inscrire dans une démarche durable (local et de la saison, zéro-déchet, prix équitable, production dans le respect du bien-être de la nature, de l'homme et de l'animal), encore plus dans cette période Covid. Le label régional Good Food est une tentative régionale allant dans ce sens. Nous avons ainsi établi un listing pour la Région il y a quelques mois, à la demande de cette dernière, afin qu'elle puisse prendre contact directement avec l'Horeca jettois pour augmenter sur Jette le nombre de labellisés.

Et gardons toujours à l'œil que nous devons à la fois promouvoir les commerces équitables et durables mais aussi sensibiliser les consommateurs car sans demande, il n'y a pas d'offre